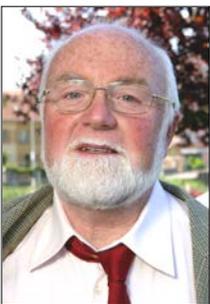




Bilan provisoire du procès de Turin: échec ou succès ?

Lors de notre dernière édition, nous avons décrit l'état de l'interminable procès Schmidheiny en Italie suite à son audience du 13 décembre 2018. Nous y lisons l'avis critique, mais tout de même positif, du journaliste suisse, Claudio Carrer qui a suivi sur place les débats et interviewé les principaux acteurs.

A sa lecture, un avis contraire nous est parvenu d'un militant italien engagé de longue date pour la défense de la santé de la population italienne, Fulvio Aurora. Il est responsable des litiges judiciaires pour "Médecine démocratique" et secrétaire national de l'association AIEA (Association Italienne des Exposés à l'Amiante) et l'un des mieux placés pour juger de l'issue du procès. Voici son appréciation.



"La division du procès entre quatre tribunaux différents affaiblit beaucoup son impact. En tenant compte de la durée de la procédure, nous avons bien peur qu'intervenue la prescription. L'autre fait grave est que l'accusation de Stephan Schmidheiny soit réduite à un homicide involontaire. Nous constatons que les derniers procès pour les malades et les morts de l'amiante sont clos par la prescription ou par un verdict de non-culpabilité, avant même que le procès ne parvienne à la Cassation. Cette même Cour accepte désormais la théorie selon laquelle il n'est pas possible d'établir le moment exact où se déclare le mésothéliome et donc qu'il n'est pas possible d'inculper des responsables et de savoir qui étaient les dirigeants à cette époque. Par conséquent, les accusés sont jugés non coupables".

Bilan juridique ou politique ?

L'analyse pessimiste, mais pertinente de Fulvio Aurora nous inciterait à ne plus nous faire trop d'illusions sur l'issue de ce procès, ni sur ceux qui devraient suivre en France et ailleurs. Cependant, elle se limite au plan strictement juridique alors que sur le plan politique, le bilan du procès dit de Turin est tout autre.

Il a permis de démontrer clairement que la justice des Etats, soumise au pouvoir capitaliste, est au service des propriétaires des ressources et des marchandises pour leur propre profit au détriment du bien commun. Mais il a prouvé que le recours à cette justice par les victimes de la criminalité d'entreprise permet de la dénoncer sans nécessairement vouloir la condamner.

Plus que cela, dans le cas du procès Eternit en Italie, la procédure a révélé de façon éclatante au monde entier l'ampleur de l'hécatombe et en a désigné les responsables, ce qui était ignoré ou insuffisamment prouvé auparavant. La culpabilité des magnats de l'amiante dans la mort des trois mille victimes italiennes a permis de déceler celle de millions d'autres à travers le monde. Ce fut comme si, un peu partout, les gens s'étaient rendu compte que leur situation était la même que celle vécue par les habitants de Casale Monferrato. Cette ville martyre est devenue une sorte de Guernica, Tchernobil, Sarajevo ou Minamata...

Les révélations du procès de Turin ont confirmé la **dangerosité de l'amiante** qui était jusqu'alors niée ou sous-estimée. Cela a dynamisé les initiatives visant à l'interdiction et au remplacement de l'amiante dans des régions du monde où il n'en était pas question précédemment, comme au Canada, Colombie, Brésil, Extrême-Orient...

Mais il ne s'agit pas seulement de la toxicité de l'amiante, mais de sa **cancérogénicité** qui était méconnue, car on ne parlait que de toxicité. On a mieux compris le concept de "temps de latence", le fait que l'on ne puisse savoir quand et par qui les victimes étaient infectées. La notion de risques professionnels, limitée jadis aux accidents de travail et aux toxiques industriels, s'est ainsi étendue, ce qui aura des conséquences favorables à la prévention de la santé au travail et environnementale.

La procédure de mise en accusation de Stephan Schmidheiny a, en outre, révélé de façon spectaculaire ce qu'est la **criminalité d'entreprise**, une notion peu connue jusque-là et qui par analogie a commencé à être appliquée à d'autres substances dévastatrices des multinationales.

Le bilan politique du procès intenté contre Eternit est donc positif, quelle qu'en soit son issue juridique. Schmidheiny est de fait condamné depuis longtemps par l'opinion publique et il le sait pertinemment. Quant au procès lui-même, quelles que soient ses chances d'aboutir à des condamnations – nous savons ce qu'est la justice des dominants – dans tous les cas, il est du devoir des Associations de faire appel au droit pour enquêter et dévoiler la vérité des faits, cela tout en dénonçant ses limites afin d'éviter les désillusions et démobilisations.

Pour illustrer ces propos, ce bulletin fait le point sur les progrès concernant l'interdiction et substitution de l'amiante dans le monde et en particulier en Amérique latine. ■

La chute de l'empire mondial de l'amiante

Centrés sur nos préoccupations nationales et locales dans la plupart des pays d'Europe, nous sous-estimons la gravité de la production d'amiante en Asie et l'urgence d'y mettre fin. Or le mouvement *Ban Asbestos International* s'y acharne et le bilan de ses actions est loin d'être négatif. Au Sri Lanka, Vietnam, Brésil, Canada..., les succès se suivent comme on le lira dans deux articles de Laurie Kazan-Allen. Reconnaissons

qu'ils résultent de la mise en œuvre des expériences accumulées au cours de plusieurs décennies de luttes pour l'interdiction de l'amiante en Europe. Dans cette parution d'AlerteAmiante, nous donnerons la parole à la Coordinatrice du secrétariat d'International *Ban Asbestos* (IBAS), qui nous décrit ces succès que nous aurions tendance à négliger. Elle nous fait part aussi des perspectives qu'elle entrevoit pour l'année 2018.



L'empire de l'amiante, construit sur le «*déni de ses risques, le dénigrement des données scientifiques et la propagande mensongère*» s'effondre. Avec la multiplication des études prouvant la toxicité de l'exposition à l'amiante et des mesures prises dans le monde entier pour protéger les populations, les informations des dernières années montrent une chute spectaculaire de la consommation d'amiante dans le monde.

Mortalité due à l'amiante dans le monde

Les articles scientifiques publiés récemment dénoncent la sous-estimation flagrante de la mortalité due aux «*maladies liées à l'amiante*» par les agences internationales (ARDs Asbestos-related diseases). Dans le passé, l'OIT et l'OMS avaient estimé le nombre annuel de décès respectivement à 100'000 et 90'000 cas. Cependant les auteurs du document: «*Analyse comparative des atteintes à la santé et de la morbidité au travail dans certains pays et régions*» ont contesté ces chiffres: Jukka Takala et coll. ont calculé que le nombre total de décès liés à l'amiante dans le monde pourrait dépasser les 300'000 par an.

Une confirmation de ces projections a été publiée en septembre 2017 dans un article intitulé «*Estimation du nombre de décès liés au mésothéliome dans le monde à partir de données nationales incomplètes de mortalité*». Cette étude a extrapolé à d'autres pays les taux de mortalité des pays ayant des statistiques fiables. Cela a permis d'estimer le nombre de décès annuels dus au seul mésothéliome à 38'400 cas.

En tenant compte d'autres cancers et maladies mortelles liées à l'amiante, l'incidence annuelle globale de la mortalité par amiante y a été estimée à 250'000 cas.

Fin de jeu pour l'amiante du Brésil

On peut se demander ce que les dirigeants et actionnaires d'Eternit SA, propriétaires de la seule mine d'amiante du **Brésil**, ont dû penser en constatant que le prix de leurs actions s'effondraient suite à la décision du 24 août 2017 de la Cour suprême confirmant la constitutionnalité de l'interdiction de l'amiante dans l'État de São Paulo. Face à ce verdict historique, on ne peut nier qu'Eternit SA et ses filiales ont perdu leur guerre brésilienne de l'amiante. L'effondrement de cette industrie n'a cependant pas eu lieu du jour au lendemain étant donné que leurs concurrents commerciaux avaient déjà opéré une transition vers des technologies sans amiante.

Les jours de gloire où les fonctionnaires de la Commission nationale des travailleurs de l'amiante (CNTA), une sorte de «*syndicat*» financé par l'Industrie de l'amiante et Institut brésilien du chrysotile (IBC) étaient gratifiés par des voyages à l'étranger pour les inciter à soutenir le secteur de l'amiante du pays ont fait long feu. Les manœuvres de l'industrie pour manipuler l'opinion publique, influencer les responsables gouvernementaux et soutenir les campagnes de marketing mondiaux ont échoué.

Lors d'une récente audience du Sénat, un porte-parole du CNTA a déclaré que 200 travailleurs avaient été licenciés en 2016 et que la production de fibres d'amiante avait diminué de 50% depuis 2015. Compte tenu de la chute de la production minière et de la probabilité croissante d'une interdiction globale de l'amiante, l'effondrement du soutien judiciaire, politique et démocratique à cette industrie brésilienne ne devait pas être une surprise.

Commentant ces développements récents, l'ancienne inspectrice du travail et cofondatrice de l'Association Brésilienne des Exposés à l'Amiante (ABREA), **Fernanda Giannasi** déclarait:

Avec la disparition de l'industrie de l'amiante au Canada et au Brésil et l'interdiction imminente de l'amiante dans ces deux pays, cette industrie ne survivra que dans les régimes dictatoriaux.





L'interdiction fait tache d'huile dans le monde

Le soutien à l'interdiction de l'amiante par les associations de victimes s'est propagé au cours de l'été 2017 à de nouveaux secteurs de la société civile et dans divers pays. D'importantes initiatives de sensibilisation sur les risques de l'amiante ont été prises par les associations de victimes, les militants pour la santé et la sécurité au travail, les syndicalistes et les politiciens en **Indonésie**, au **Vietnam**, au **Cambodge**, au **Laos**, en **Colombie**, au **Myanmar** et au **Népal**. Bien que les répercussions de ces activités prennent du temps à se manifester, elles ont déjà fait l'objet d'une couverture médiatique importante.

Un XX^e Congrès mondial sur la sécurité et la santé au travail a eu lieu à Singapour du 3 au 6 septembre 2017. Cet événement triennal est organisé conjointement par l'Organisation internationale du Travail (OIT) et l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS).

Il y a neuf ans, j'ai eu l'occasion d'assister au XVIII^e Congrès en **Corée**. La première apparition des défenseurs de l'amiante s'est révélée catastrophique: *"Les diatribes mal argumentées, les présentations biaisées et les comportements grossiers des représentants de l'Union internationale des organisations syndicales du chrysotile ont trahi leur manque de crédibilité et révélé la vacuité de leurs arguments"*.

Les commentaires des collègues présents à Singapour ont confirmé la présence du lobbyiste de l'industrie de l'amiante Dmitry Selyanin qui, en 2008, avait surpris les délégués du Congrès en affirmant que: *«L'amiante chrysotile est la ressource la plus précieuse de la Terre»*.

En faisant fi des présentations faites à Séoul par des orateurs de l'Organisation mondiale de la santé, de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), de l'Agence Internationale de Recherche sur le Cancer et de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS) sur les dangers occasionnés par le chrysotile, Selyanin et d'autres défenseurs de l'amiante, ont déclaré aux délégués du Symposium de l'AISS sur l'amiante le 30 juin 2008 qu'il n'y avait *«aucune preuve scientifique convaincante que l'exposition ambiante à l'amiante chrysotile constitue un risque important pour la santé»*.

Dissensions dans les rangs

Au cours de la dernière décennie, il semble que les arguments du lobby de l'amiante sont restés les mêmes quoi que leur emballage ait changé. Même en **Russie**, le plus grand fournisseur mondial d'amiante chrysotile, sa domination sur l'industrie de l'amiante s'est affaiblie. Lors d'une réunion en août 2017 dans la ville russe de Kazan, le président Rustam Minnikhanov du Tartarstan a rencontré le chef du géant russe de l'amiante, Orenburg Minerals JSC. Le président l'ayant questionné sur la toxicité du chrysotile, ce fut la première fois qu'un administrateur de haut niveau remettait en question l'innocuité de l'amiante. À peu près au même moment où cet échange a eu lieu, 16 données préliminaires sur le commerce de l'amiante pour 2016 ont été communiquées. Elles ont révélé un renversement dramatique des bénéfices de l'industrie de l'amiante russe. Bien que les données russes de production et de consommation soient peu fiables, une comparaison initiale des chiffres pour 2015 et 2016 a été révélée, soit:

- Baisse de la production d'amiante russe de 41% entre 2015 (1'100'000 tonnes) et 2016 (645 000 t);
- Diminution de 91% de l'utilisation de l'amiante russe;
- Baisse de la part de marché de l'amiante russe de 54% à 42% dans la consommation mondiale.

Conclusions

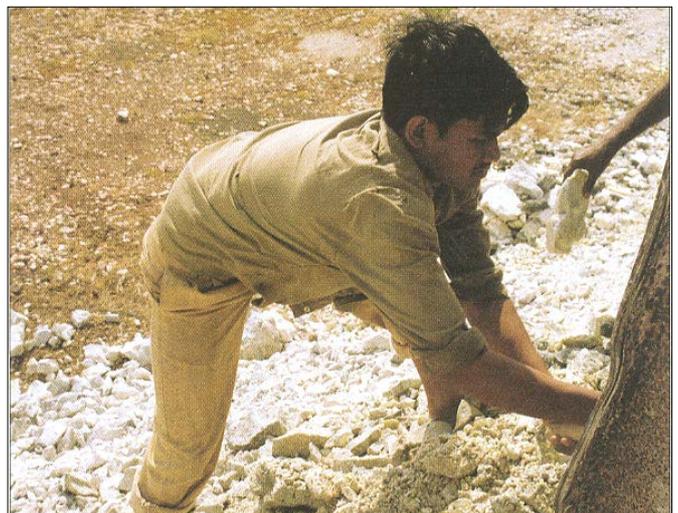
Ce que l'industrie de l'amiante craignait depuis longtemps a eu lieu. Des personnes et des organisations autrefois isolées du monde entier se sont unies pour faire progresser les campagnes visant à interdire l'amiante, pour mettre en œuvre les dernières technologies sans amiante et pour créer des plates-formes pour diffuser leurs messages.

Dans une lettre du 2 septembre 2017, le Réseau de Santé au Travail et de Santé Environnementale de l'**Inde** (OEHNI) a exhorté le ministre en chef du Gujarat à conduire des travaux de réhabilitation dans les zones inondées en utilisant des matériaux sans amiante *«pour la protection de la santé de notre personnel»*. Le coordinateur de l'OEHNI, Jagdish Patel, a souligné que cela pourrait constituer un précédent pour les autres États, rappelant la prophétie de Mme Giannasi: *"l'industrie de l'amiante ne survivra que sans les dictatures"*. Ce n'est évidemment pas le cas de l'**Inde** qui est le plus grand pays démocratique du monde et ce sera peut-être le prochain à interdire l'amiante? La lutte continue! ■

Laurie Kazan-Allen : *"The Fall of the Asbestos Empire"*
17 septembre 2017. Traduction F.I pour CAOVA.

Toutes les références de cet article figurent sur le site:

<http://ibasecretariat.org/lka-the-fall-of-the-asbestos-empire.php>



2018: une année d'espoir !

À l'aube de 2018, les perspectives de la campagne sur l'interdiction de l'amiante paraissent plus prometteuses que jamais suite aux progrès réalisés dans les pays du monde entier. Les initiatives pro-amiante qui auraient pu échapper à la surveillance des associations sont maintenant dénoncées en un temps record.

Les tentatives musclées de la **Russie** visant à forcer le **Sri Lanka** à annuler sa volonté de supprimer l'amiante a été condamnée, tant au niveau national qu'international. Padmasiri Ranawakaarachchi, secrétaire général de la Fédération nationale des syndicats du Sri Lanka, a appelé "la communauté internationale à faire pression sur le gouvernement sri-lankais pour qu'il ne cède pas aux pressions et ne renonce pas à sa décision d'interdire l'amiante au Sri Lanka".

Les assurances données le 31 décembre 2017 au **Sri Lanka** par Yury B. Materiy, ambassadeur russe, en affirmant que l'amiante russe n'était pas nocif – assurances qui d'ailleurs ont été écartées à plusieurs reprises par les agences internationales et de nombreux scientifiques indépendants – était une énième tentative de camoufler les propos sur l'innocuité de l'amiante russe derrière une manœuvre de diplomatie économique.

À la mi-décembre 2017, HIL Ltd., filiale de l'un des principaux conglomérats de matériaux en **Inde**, a annoncé que la production de plaques de toiture sans amiante-ciment devait débuter le 21 décembre 2017 à son usine de Kondapalli dans l'Andhra Pradesh. La popularité croissante des produits sans amiante en Inde – le plus grand marché pour les importations d'amiante dans le monde – s'explique par la baisse des livraisons d'amiante de plus de 20%, passant de 396'470 tonnes en 2014 à 310'570 tonnes en 2016.

Le 16 décembre 2017, la constitution de l'*Indian Ban Amiantos Network* par des organisations regroupant un large éventail de représentants de la société civile confirme le soutien croissant à l'interdiction de l'amiante en Inde.

Le 28 décembre dernier, le gouverneur de Bahia au **Brésil** a opposé son veto à un amendement qui aurait permis l'utilisation de l'amiante jusqu'en 2026 malgré une décision de la Cour

suprême du 29 novembre 2017 déclarant inconstitutionnel l'usage de l'amiante dans tout le Brésil. Les mesures prises par le gouverneur Rui Costa ont fait de Bahia le douzième État à interdire unilatéralement l'amiante et il a accordé 90 jours à *Dow Chemical Brazil*, une importante force économique et politique de Bahia, pour se convertir aux technologies sans amiante.

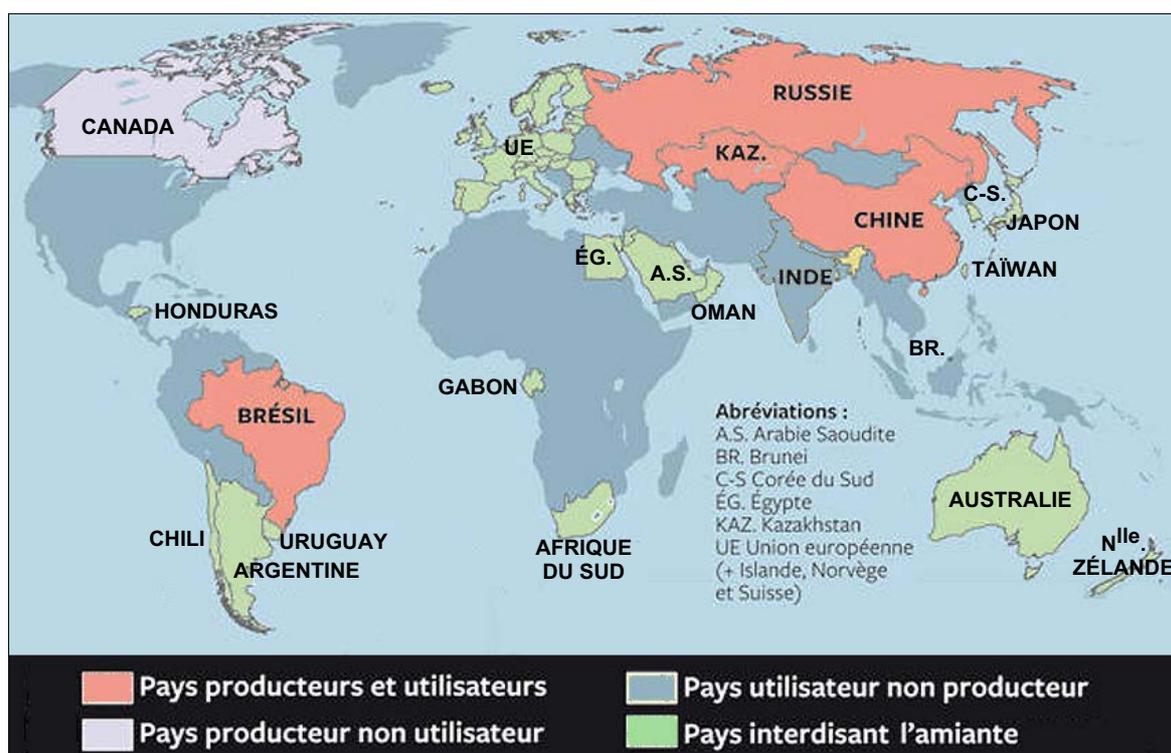
Alors que l'année 2017 s'essouffait, les révélations sur la présence d'amiante trémolite dans les produits de maquillage pour les enfants vendus aux **États-Unis** se répandaient sur les réseaux sociaux comme une traînée de poudre. Le 29 décembre, Santé Canada a exigé que des tests de laboratoire soient effectués par *Claire's Stores Inc.*, l'entreprise qui commercialise ces produits suspects. Bien que plusieurs produits aient été retirés de la vente aux États-Unis et au **Canada**, la situation au **Royaume-Uni** reste peu claire suite à une déclaration prudente sur le Web de la société: "Les premiers résultats des tests réalisés par un laboratoire indépendant certifié montrent que les cosmétiques testés à ce jour sont sans amiante. Par mesure de prudence, des tests supplémentaires sont en cours. Nous avons aussi confirmé que l'approvisionnement en ingrédients du talc provenant d'un fournisseur européen était certifié sans amiante. Nous continuerons d'accueillir les achats en retour de clients inquiets".

Autrefois, l'amiante était un sujet d'intérêt marginal pour le grand public. Ainsi, les industriels étaient-ils capables de propager la désinformation et la propagande de l'industrie pour créer un climat propice à la vente. Mais ces jours sont révolus depuis longtemps.

Tout au long de l'année 2017, le réseau mondial d'interdiction de l'amiante, en collaboration avec les mouvements syndicaux, les campagnes environnementales, des associations médicales et d'autres groupes partageant les mêmes inquiétudes, a connu de grands succès dans plusieurs juridictions. S'appuyant sur ces victoires et sur la mobilisation croissante pour l'interdiction de l'amiante dans le monde, les perspectives pour 2018 s'annoncent prometteuses! ■

Laurie Kazan-Allen :2018: "A Year of Hope", 4 janvier 2018.
Traduction F.I pour CAOVA.

Toutes les références de cet article figurent sur le site:
<http://ibasecretariat.org/ka-2018-a-year-of-hope.php>



L'Amérique latine est à la traîne dans la lutte contre l'amiante, seuls six pays l'ont interdit

Contrôler l'utilisation de l'amiante est l'une des dettes en attente de l'Amérique latine, où seuls six pays ont interdit ce matériau naturel, hautement cancérigène, qui affecte aussi l'environnement et dont plusieurs études de l'OMS et les conventions internationales exhortent d'en éviter la production et l'usage.

Le **Chili**, l'**Argentine**, l'**Uruguay**, le **Pérou**, la **République dominicaine** et le **Brésil** font partie des 75 pays, y compris ceux de l'Union Européenne, qui ont déclaré la "guerre" à l'amiante, un minéral qui a de nombreux usages industriels.

Il y a 25 ans, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a inclus l'amiante parmi les substances cancérigènes de premier ordre parce qu'il provoque le cancer de la plèvre, du poumon, du larynx, de l'ovaire et d'autres maladies des voies respiratoires et a récemment averti que le nombre de victimes de ces maladies "continue d'augmenter y compris dans les pays où l'amiante était interdit".

Dans ce but, l'Organisation Panaméricaine de la Santé (OPS) cherche à créer un *Atlas de l'Amiante* afin de recueillir des informations sur son utilisation et les réglementations dans les pays qui l'utilisent encore. Selon les statistiques de l'OMS, il y aurait chaque année "107'000 décès dans le monde dus au contact direct avec ce minéral et 400 à une exposition non professionnelle" par inhalation de fibres d'amiante".

Le **Chili** a interdit en 2002 la production, l'importation, la distribution, la vente et l'utilisation de matériaux contenant toutes les variétés d'amiante. Cette année-là, 42,2% des maisons étaient construites avec des plaques de ciment mélangées à de l'amiante de la marque "Pizarreño".

La même année, l'**Uruguay** a interdit la fabrication, l'introduction sur son territoire national sous quelque forme que ce soit et la commercialisation de produits contenant de l'amiante ou asbeste, tandis que pour certains articles contenant ce minéral, une autorisation doit être demandée au Ministère de la Santé Publique.

En 2003, l'**Argentine** a éliminé sa production et son utilisation sous toutes ses formes, considérant qu'il existait suffisamment de preuves scientifiques sur ses effets cancérigènes.

Le **Pérou** a interdit l'utilisation des amiantes amphiboles [crocidolite ou amiante bleu, amosite ou amiante brun, trémolite, actinolite, anthophyllite, sauf l'amiante blanc, dit chrysotile, le plus utilisé]. Mais l'utilisation d'amiante chrysotile a été réglementée en 2014. Dans ce pays andin, il y aurait 50 cas annuels de maladies telles que la fibrose pulmonaire ou asbestose.

La **République dominicaine** a interdit l'utilisation de l'amiante, compte tenu du fait que ce pays a adhéré à plusieurs conventions telles que celle de Rotterdam, la Convention 160 sur l'amiante et celle de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur la sécurité au travail.

À fin novembre de l'année dernière, la Cour suprême du **Brésil** a interdit la production, la commercialisation ou l'utilisation de tout type d'amiante, y compris du chrysotile et déclaré inconstitutionnelle une loi qui venait d'être votée au Congrès en faveur de ce matériau cancérigène. Dans d'autres Etats, l'utilisation de l'amiante est réglementée, mais non interdite.

Le **Paraguay** n'applique aucune restriction, a déclaré Ovidio



Mine d'amiante de Cana Brava, dans l'Etat de Goiás au **Brésil**

Espinola, chef de la Direction des normes générales de contrôle de la qualité des ressources naturelles et environnementales. Cependant, ce pays exige des employeurs qu'ils assurent la sécurité et la santé de leurs employés exposés aux fibres d'amiante.

L'utilisation de l'amiante en **Colombie**, producteur d'amiante, est légale, mais un projet de loi visant à l'interdire est débattu par le Congrès. Cette initiative porte le nom d'Ana Cecilia Niño qui a conduit la lutte contre l'utilisation de ce matériau. Elle est décédée l'année dernière d'un cancer pour avoir été exposée à ce dangereux minéral.



Mine d'amiante de Las Brisas près de Campamento en **Colombie**





La loi sur les substances, les matériaux et les déchets dangereux qui prévaut au **Venezuela** stipule que si ces matériaux sont utilisés, ils doivent être approuvés par le ministère de l'Environnement ou de la Santé.

Depuis 1989 en **Bolivie** une loi a ratifié une convention de l'OIT sur les réglementations et les normes de sécurité applicables à toutes les activités dans lesquelles les travailleurs sont exposés à l'amiante.

Au **Mexique**, la Loi générale sur la santé et la Loi générale pour la prévention intégrale des déchets a interdit l'amiante et en 2011 la Loi générale de la Santé de la ville de Mexico a pris des mesures sur l'utilisation de ce matériau pour en limiter l'exposition.

Une source du ministère de l'Environnement de l'**Équateur** a affirmé que ce pays cherche à tracer une "feuille de route pour l'enlèvement et le remplacement de ce matériau à moyen et à long terme pour l'identification des meilleures techniques de gestion des produits une fois éliminés.

Au **Panama**, en dépit du fait que depuis 2006 il existe des normes pour la protection et la manipulation de l'amiante, les syndicalistes se plaignent que leur utilisation n'est pas "réglementée, restreinte ou interdite".

Le **Costa Rica** a établi en 1996 la "Réglementation de l'utilisation contrôlée de l'amiante et des produits qui la contiennent", tandis qu'au **Salvador** l'amiante est autorisé dans des conditions très strictes de transport et de manutention.

Le ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles du **Guatemala**, Sydney Samuels, a déclaré qu'"il n'y a pas de réglementation", mais que le pays "parle à des spécialistes" du problème.

À **Porto Rico**, l'administrateur de tous les bâtiment public contenant de l'amiante doit avoir un plan qui établit les mesures à prendre pour éviter l'exposition à ce toxique. ■

Traduction de l'article publié dans *Hoy Los Angeles*: "Latinoamérica regreza en la lucha contra el asbesto con solo seis países que lo vetan", paru le 5.1.2018.

<http://www.hoylosangeles.com/efe-3484351-13717005-20180105-story.html>

Pénétration de la multinationale Eternit en Amérique latine

Sur cette carte nous indiquons la situation des pays d'Amérique latine par rapport à l'interdiction de l'amiante. Nous donnons aussi le nom commercial de leurs produits en amiantement. Certains pays ont "personnalisé" la

marque Eternit. Tous ces produits étaient fabriqués par la multinationale Eternit soit le groupe Suisse (famille Schmidheiny), le Groupe Belge (famille Emsens) et le groupe Franco- Belge (famille Cuvelier-Emsens).



Une exposition d'information sur l'amiante, ses utilisations et ses risques pour la santé

Le Palais de Rumine à Lausanne a regroupé ses salles pour présenter l'œuvre de Ai Weiwei dont les pièces étaient dispersées dans les musées des beaux-arts, d'archéologie, de zoologie, de la monnaie et de géologie.

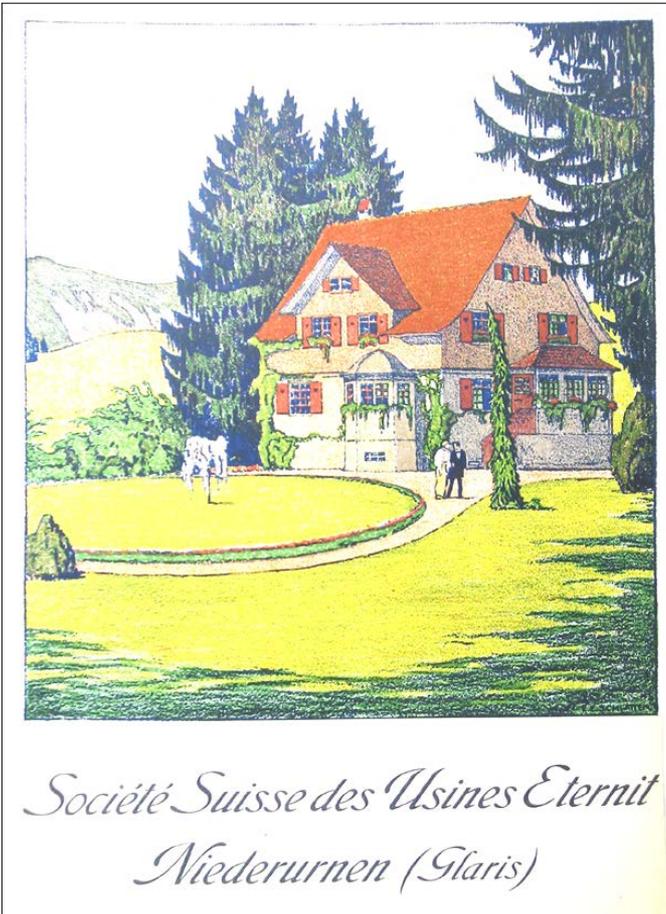
C'est là qu'un espace était réservé pour présenter l'amiante et ses dangers. Par des documents d'époque, des échantillons d'amiante du musée de géologie et de l'Institut de santé au travail, différents produits en contenant y sont exposés.

Voici quelques exemples qu'ont pu découvrir sans s'y attendre les milliers de visiteurs de l'œuvre de l'artiste chinois.

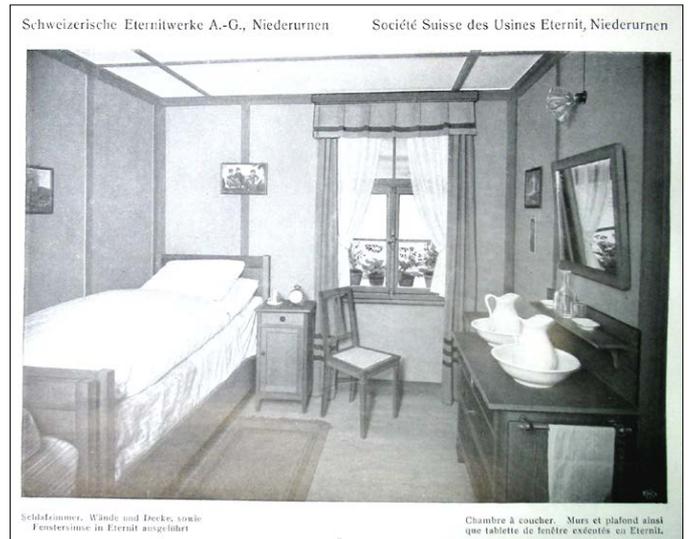
Une maison en écorché projetée sur un écran interactif permettait aux visiteurs de découvrir les zones à risque.

Dans ce fascinant musée de géologie, devant l'éclat des cristaux, gemmes et fossiles, seul l'amiante était confiné dans des boîtes à gants, vitrines et des sachets étanches marqués "Danger amiante". Seul minerai que la bêtise de quelques industriels cupides a transformé en poison mortel.

À quand ces mini-expositions passionnantes et instructives dans les musées les plus fréquentés ?



Dès la commercialisation des premiers produits en Eternit au début du siècle passé, l'entreprise inondait les architectes, ingénieurs et constructeurs de ses publicités tape à l'œil ou séduisantes.



Ici la preuve photographique que des maisons pouvaient être construites en Eternit et pas que leurs toitures et leurs façades. Dans cette chambre à coucher les murs, plafonds et tablettes de fenêtre en Eternit.



Veine d'amiante chrysotile



Veine d'amiante crocidolite



Échantillon d'amiante chrysotile provenant de la mine de Usseglio en Italie utilisé pour les fourneaux à gaz et les filtres pour les acides.

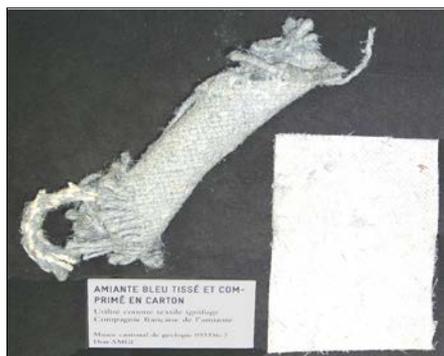
Anciens produits contenant de l'amiante pur. La plupart devaient résister aux hautes températures, ce qui n'était évidemment pas le cas de l'amiante-ciment qui n'avait pas à être incombustible !



Gants tissés en amiante pour le travail du verre.



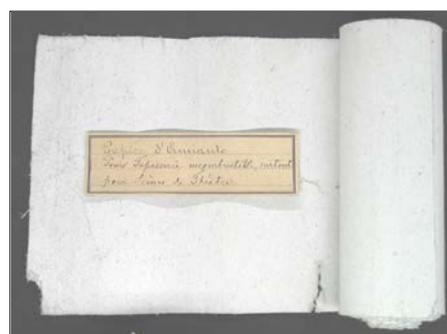
Masque à gaz militaire russe dont le filtre est en amiante.



Tresse et carton d'amiante comprimé.



Tresse et carton en amiante pour étancher les machines à vapeur à haute pression.



Rouleau de papier d'amiante incombustible et imputrescible que l'on collait sous les papiers peints.



Fragment de plaque de cuisine utilisée comme sous-plat et grille-pain.



Joint d'étanchéité en cuivre et amiante pour les chaudières.



Bourrage pour machines à vapeur à haute pression.



Echantillons de plaques planes en amiante-ciment Eternit teintées dans la masse.